

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES
VIGNERONS DE L'AUDE



REMBOURSEMENT TIPP 2015

Narbonne, le 9 mai 2016

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint le formulaire pour demander le remboursement de la TIC/TICGN pour l'année 2015, pour les factures comprises entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015.

Le dossier, accompagné des pièces justificatives demandées dans la notice, devra être renvoyé à l'adresse suivante :

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'AUDE
« Cellule remboursement TIC-TICGN »
Cité Administrative
1 Place Gaston Jourdanne
11833 CARCASSONNE Cedex 9

Vous avez aussi la possibilité de réaliser votre demande de remboursement par internet sur le site Chorus :

https://chorus-portail-pro.finances.gouv.fr/chorus_portail_pro/

Nous restons à votre entière disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre parfaite considération.

Le Président
Frédéric ROUANET